



I.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

DU LUNDY 15. JANVIER M. DC. LXXX.

*LA DEVISE DU ROT JUSTIFIEE PAR LE
P. Menestrier de la Comp. de Jesus, avec un recueil de cinq cens De-
vises faites pour S. M. & toute la Maison Royale. In 4. à Paris chez
Estienne Michallet 1680.*

LA Devise que le Roy porte depuis plusieurs années, paroist en tant de lieux comme la marque glorieuse de la grandeur de son Regne, & le caractere particulier de ses actions heroiques & de sa magnificence, que nous ne sçaurions mieux faire que de la mettre en teste de tout ce que nous preparons aux Curieux de plus beaux & de plus singulier pendant le cours de cette année.

M. Douvrier à qui nous devons beaucoup d'autres belles devises, est l'auteur de celle-cy. Elle fut receüe d'abord avec tant d'approbation qu'on la fit paroistre sur les Medailles du Roy dès l'année 1662. & depuis sur tous les ouvrages publics pour en marquer le plus illustre de tous les Regnes. Mais comme il n'y a rien de durée parmy les hommes, cette approbation s'est changée en une cruelle censure, & il s'est trouvé des François qui bien loin de s'interesser pour l'honneur & la gloire de leur Nation, à qui les Estrangers ont déjà voulu ravir l'invention & l'origine de cette maniere si spirituelle d'exprimer les pensées & les sentimens du cœur, ont publié que cette devise n'est qu'une devise empruntée ou usurpée, puis qu'elle a servy autrefois à Philippe II. Roy d'Espagne, & que non seulement elle n'a rien de fort spirituel, mais que mesme elle n'est pas conforme aux regles qui se doivent observer en ces sortes d'Images Symboliques.

Le Pere Menestrier a fait cet Ouvrage pour la justifier, à l'imitation du sçavant Paul Aresi Evesque de Tortone & de plusieurs

A iij



autres grands hommes qui ont travaillé sur de semblables sujets ; & il le fait avec d'autant plus d'assurance , que dans le dessein qu'il a entrepris de donner au Public l'Histoire, les Regles , l'Art & les Usages des Devises , ayant examiné celle-cy fort exactement , il a découvert la fausseté de toutes les raisons dont on se sert pour la condamner.

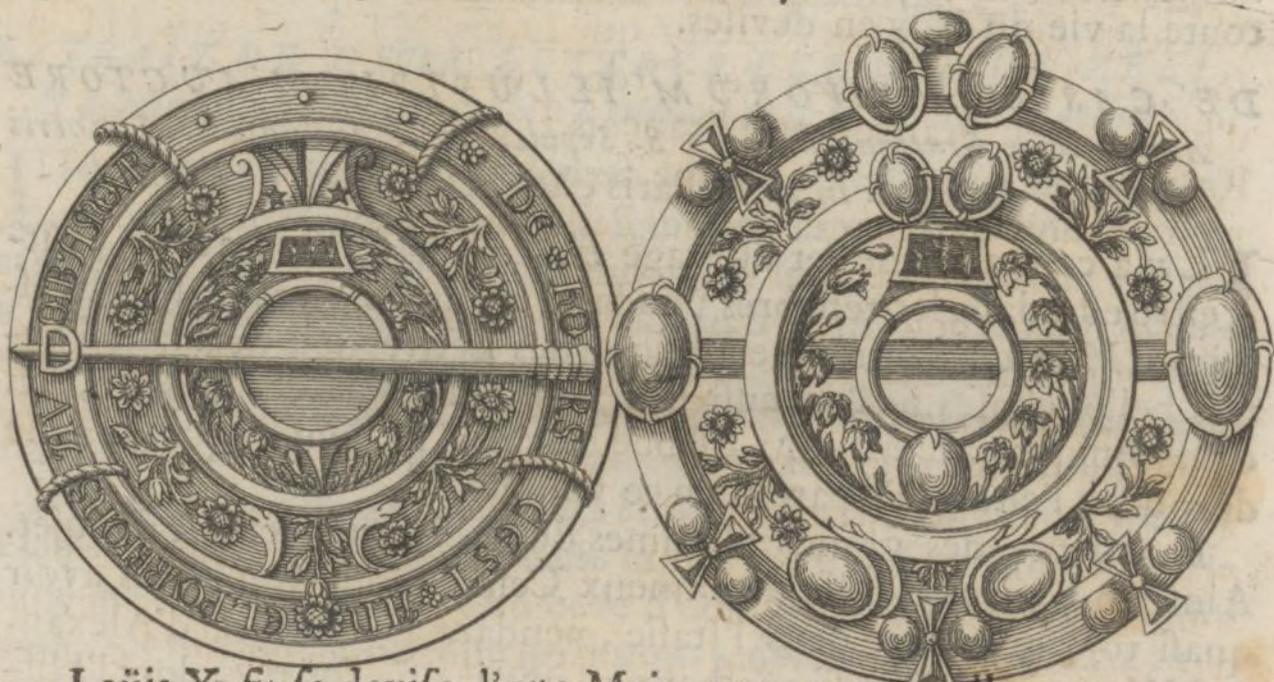
Car quant à ce qu'on l'attribuë à Philippe II. il recherche toutes les devises qui ont esté données à ce Prince parmy lesquelles le *NEC PLURIBUS IMPAR* ne se trouue point : & parce que les Censeurs de cette devise s'appuyent sur tout sur ce qu'elle se trouve appliquée à Philippe II. dans le *Mondo Symbolico*, de l'Abbé Piccinelli, le P. Menestrier remarque fort bien qu'outre qu'elle n'est que dans la troisième & dernière édition de ce Livre de 1670. cet Auteur ne dit pas qu'elle ayt esté faite pour Philippe II. mais qu'elle ne luy convient pas mal, *Impresa ben Calzante* : & qu'ainsi cette simple application ne doit pas servir d'un plus juste titre pour la ravir au Prince pour qui elle a esté faite, que si dans quelques Siecles d'icy on vouloit soutenir que Louïs XI. & Henry III. ne font pas les Instituteurs des Ordres qui font aujourd'huy tant d'honneur en France, que François I. n'est pas le premier de nos Rois qui ait porté la Couronne fermée, & que Boniface VIII. n'est pas non-plus le premier des Papes qui ayt mis trois couronnes sur la Thiare, parce qu'il s'est trouvé des Peintres & des Sculpteurs assez ignorans pour mettre au Col de Charlemagne & de S. Loüis les Colliers des Ordres de S. Michel & du S. Esprit, & pour faire porter à Clovis la Couronne fermée, & à S. Pierre une Thiare à trois Couronnes.

Pour le 2. chef apres avoir divisé les Devises en *propres & personnelles* qui font connoistre, & qui distinguent des autres, les personnes qui les portent comme il pretend qu'est celle-cy ; en devises *d'Occasion* qui ne se portent qu'en certaines rencontres, comme celle que Louïs XII. prit entrant dans Genes, où sur un habit blanc, il fit mettre un essaim d'Abeilles d'or au milieu duquel estoit le Roy avec ces mots *REX NON UTITUR ACULEO*, pour faire connoistre aux Genoïs qu'il leur pardonnoit leur rebellion ; & en devises *Attribuées*, qui se font sur les actions principales, les vertus, & les mœurs des personnes : il soutient qu'on ne pouvoit rien dire de plus spirituel que le *NEC PLURIBUS IMPAR* pour un Prince qui estant le Maistre d'un aussi grand Royaume qu'est la France, pourroit en gouverner plusieurs en même temps avec la même facilité qu'il a fait pendant si long temps tant d'armées différentes.

Et pour la conformité aux regles des Devises qu'on pretend que celle-cy n'a pas, il en rapporte douze des principales établies par les Maistres de cet Art, auxquelles il fait voir en suite dans le détail, que celle du Roy est parfaitement conforme.

Il ajoute à cela les devises de quelques-uns de nos Rois dont il a pris soin de chercher des Monumens & des preuves incontestables, pour apprendre aux autres combien il faut estre circonspect dans les Jugemens que l'on fait de ces sortes de choses. Ainsi il a trouvé que Saint Louïs prit pour devise au temps de son mariage une Bague entrelassée d'une Guirlande de Lys & de Marguerites pour faire allusion à son nom & à celui de la Reine son Épouse, & mettant sur le chaton de cet Anneau, l'Image d'un Crucifix gravée sur un Saphir, il l'accompagna de ces mots. **HORS CET ANEL POURRIONS TROUVER AMOUR?**

Cette devise est sur l'Agraffe du Manteau qu'il portoit le jour de ses Noces, & on voit cette Agraffe dont nous donnons icy la figure, dans le Royal Monastere de Poissy où elle est conservée.



Louïs X. fit sa devise d'une Main que nous appellons encore aujourd'huy la main de Justice, & qui fait un des Sceptres de nos Rois pour exprimer que la raison seule luy faisoit suivre ses sentimens avec cet attachement qui luy fit donner le nom d'Hutin. Philippe VI. voiant que les Anglois avec qui il eut de grands démeflez avoient un Dragon pour devise à cause de saint Georges qui est le Patron d'Angleterre, & des Chevaliers de la Jarretiere, fit sa devise d'un Ange qui renversoit un Dragon, & faisant tenir à cet Ange l'Ecuffon des fleurs de Lys, il fut le premier qui fit les supports des Armoiries de France de deux de ces genies.

Il y en a plusieurs autres de cette nature que nous laissons pour

8 I. JOURNAL DES SÇAVANS.

revenir à l'Auteur de la devise du Roy, qui a fait encore depuis peu un éloge à la gloire de ce grand Monarque sur la Paix qu'il vient de donner à toute l'Europe, qui merite bien d'estre sçeu de tous ceux qui en goûtent les fruits.

LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS,

BELLO ET PACE INCLITUS

RARO MODERATIONIS EXEMPLO

COMPRESSO VICTORIARUM IMPETU

GESTORUM FIDUCIA AD NOVA PROPERANS

INTER FORTUNÆ OBSEQUENTIS ILLECEBRAS

PACIS MEMOR CUI VINCEBAT

PER DISPENDIA VICTORIARUM

ORBEM CHRISTIANUM PACE DONAVIT.

Il y a encore dans ce livre cinq cent Devises faites par divers Auteurs pour le Roy, & pour toute la maison Royale, ausquelles le P. Menestrier en auroit pû ajouster deux cent de son Invention, mais il ne veut pas prevenir le dessein qu'il a de donner un jour toute la vie du Roy en devises.

DE CASIBUS VIVORUM ILLUSTRIVM AVCTORE

*Ant. Maria Gratiano à Burgo S. Sepulcri operâ ac studio D. Flecherii
Abbatis S. Severini. In 4. A Paris chez Ant. Cellier 1680.*

IL y a cent ans que cet ouvrage est composé, & il auroit peut-estre esté dans les tenebres pendant un autre Siecle si M. l'Evêque de Munster à qui la Republique des Lettres doit déjà tant d'autres belles choses ne l'en eust tiré pour lui faire voir le jour, en communiquant le Ms. à M. l'Abbé Flechier, au soin duquel nous le devons en l'estat qu'il paroist en ce volume.

La cheute des grands Hommes du siecle passé en est le sujet. Ainsi on y trouve celle du fameux Cesar Borgia qui apres avoir quasi tout gouverné dans l'Italie, pendant le Pontificat d'Alexandre VI. perit quasi aussi malheureusement que son pere dont l'Histoire n'est que trop connue. Celle du Duc de Northumbre en Angleterre, & celle de Pierre de Medicis en Toscane, ont un caractere de disgrâce fort singulier; car le premier eut la honte de perir par la main d'un Bourreau en presence du mesme peuple dont il avoit été un peu auparavant bien plus le Maistre que le Roy Edouard qui en étoit le Prince legitime dont il estoit devenu seul le Maistre & le Favory; & l'autre perit sur Mer par un coup de Tempeste apres s'estre veu abandonné des siens, chassé de ses États, & obligé d'errer dans le monde pendant dix années toutes entieres.

On y trouve encore celle de Thomas Morus, des quatre Reines
d'An-

DU LUNDY 15. JANVIER 1680.

d'Angleterre, du Cardinal Polus, de Sforce Duc de Milan &c. & on pourroit dire en un mot celle de toutes les personnes dont le malheur égala dans le Siecle dernier l'éclat qu'ils avoient dans le monde ou par leur merite, ou par leur naissance, si on n'y voyoit pas l'histoire d'un miserable qui ne se fit connoistre que par la grandeur & la nouveauté de son crime. C'est Jean de Leyden ainsi nommé de la Ville où il avoit pris naissance, & où il exerçoit le mestier de Ravateur, lequel venant à Munster un peu apres que cette Ville eut esté infectée des erreurs de Luther & des Anabaptistes s'attira si bien les esprits & les cœurs de tout le peuple de cette Ville, qu'ils l'érigerent en Royaume en sa faveur, & luy en donnerent la conduite sous le nom de Roy de Munster, ou des Anabaptistes. Il s'en démesla mesme avec assez d'éclat & de fermeté pendant le peu de temps que dura son regne, mais enfin apres un long Siege étant tombé entre les mains de l'Evesque de Munster qui l'avoit fait assieger dans sa Ville, il expia par la cruauté des supplices, les maux qu'il avoit causez par sa temerité & ses impostures.

EXTRAIT DE DEUX LETTRES ECRITES DE ZELL.

& d'Angleterre à M. Justel le 18 Octobre & le 2. Novembre dernier.

LA premiere de ces deux lettres porte que le sieur Vegelius Professeur de Mathematiques à Ienne en Saxe tres habile en Mechanique, a fait un Cheval d'Airain, dans lequel il a mis un ressort si admirable, qu'il donne à ce Cheval qu'il revest d'une peau de véritable Cheval, un mouvement assez fort & assez continuel pour lui faire faire dans un jour d'automne quatre mille d'Allemagne, c'est-à-dire 8 lieuës de France, pourveu que ce soit en platte campagne.

L'autre apprend que parmi les choses rares & curieuses que le Docteur Plot a remarquées dans la Province de Stafford qu'il a visitée avec le mesme soin que celle d'Oxford, & dont il decrit l'histoire sur le modele de celle qu'il nous a donnée de cette autre Province, il y parle d'une Caverne où l'on n'a point encore trouvé de l'eau, quoy qu'on l'ait fondée jusqu'à la profondeur de plus de deux mille six cens pieds perpendiculaires. On n'a pu mesme en trouver le fonds, à cause que la corde n'estoit pas assez longue.

